



Paris, mardi 8 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02982

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°2021-RG-05

**Manifestation nautique et activités
nautiques (REGATE DE VOILE)****SEINE - BIEF DE LA CAVE****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 20/06/2021 de 09:00 à 18:00o **Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 87.250 (chateau de la rivière à THOMERY) et pk 90.270 (PONT DE VALVINS) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Dans le cadre des régates de dériveurs et quillards organisées par le Yachting club du Pays de Fontainebleau 20 embarcations évolueront sur la Seine. Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence à l'approche des embarcations.

Par arrêté n° 2021-RG-05 du 26 mai 2021, Monsieur le Sous-Préfet de Torcy a prescrit les présentes mesures temporaires afin de garantir la sécurité des participants et des tiers.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

21/06/2021

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT